



**L'Union Départementale des
Associations Familiales de
Haute-Marne**

L'Ordonnance du 03 mars 1945 et la Loi du 11 Juillet 1975 confèrent à l'UNAF et aux UDAF quatre missions :

- Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, le département, la commune,
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge,
- Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles,

« Chaque association familiale ou fédération d'associations familiales, dans la limite de ses statuts, conserve le droit de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts dont elle a assumé la charge ».

contact //

UDAF de Haute-Marne

Président Jacques PIERROT

Adresse 13 rue Victor Fourcault
52000 CHAUMONT

Tél. 03 25 35 36 00 (choix 3)

Email institution@udaf52.fr

Site web www.udaf52.fr

« ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES »

L'UDAF de Haute-Marne (Union Départementale des Associations Familiales) a reçu la mission de représenter les familles du département. A ce titre il est apparu incontournable au Conseil d'Administration réuni ce 12 décembre de vous faire connaître son avis concernant le projet Cigéo.

Certes le sujet n'est pas la production d'électricité d'origine nucléaire, encore moins de savoir si nous sommes pour ou contre cette source d'énergie mais celui de l'enfouissement des déchets hautement radioactifs en couche géologique profonde. Toutefois c'est bien cette industrie qui génère l'essentiel des déchets. On ne peut donc pas parler de ces déchets sans évoquer la question de leur production.

Représentant les familles nous ne pouvons-nous empêcher de nous interroger sur quelques questions concernant les générations futures. La production d'énergie d'origine nucléaire génère des déchets dont la durée de vie dépasse l'entendement humain. Pour ce qui nous concerne nous n'oublions pas que nous empruntons la terre à nos enfants comme le disait si bien Antoine de St-Exupéry.

Dans l'histoire de l'humanité, c'est sans doute la 1^{ère} fois que, pour prix de son confort, une société collectivement et consciemment, laisse en héritage à ses descendants des déchets très dangereux.

Tous les jours, on nous rappelle la lourdeur du montant des dettes qu'on laisse aux générations futures. Que penser alors des déchets radioactifs à vie « longue », TRÈS longue, en faisant plus confiance à la géologie qu'aux hommes ?

En même temps, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat vient de nous rappeler l'urgence de réduire la production de gaz à effet de serre et ses conséquences sur le réchauffement climatique. Ceci remet évidemment en cause la production d'électricité par les centrales thermiques au charbon ou au pétrole.

Le débat public concernant la réalisation du projet Cigéo est l'occasion d'affirmer avec force la nécessité de nous engager de façon volontariste dans une démarche ambitieuse de transition énergétique.

Pour revenir au sujet de l'enfouissement des déchets hautement radioactifs en couche géologique profonde, certains termes utilisés sont source d'ambiguïté comme celui de réversibilité, qui de fait, est très partielle puisqu'elle ne concerne qu'une période de 100 ans pour un projet d'une durée de vie que nous n'osons préciser. Cette notion est-elle bien comprise par la population ? Ne serait-il pas plus transparent d'annoncer un enfouissement définitif après 100 ans d'exploitation.

Nous nous demandons également comment on pouvait être sûr de la surveillance du site et de la capacité de prendre en charge des difficultés non prévues pendant plusieurs siècles, plusieurs millénaires. Mais nous avons tort car, en fait, le pari est que la terre soit plus rigoureuse que les hommes, puisqu'il est prévu de « boucher » les issues à la fin de l'exploitation...

Même si on a travaillé pendant trente ans à cette anticipation, peut-on être sûr de ce qui se passera dans un avenir lointain ?

Sans mettre en cause la bonne volonté et la sincérité de qui que ce soit, ne peut-on se tromper sur les effets à long terme d'une concentration de 10 000 m³ de déchets Hautement radioactifs d'une période de 16 millions d'années ?

Monsieur le Président, vous avez en charge le débat public Cigéo. En vérité de quel débat s'agit-il ? Quand on débat, on présente une alternative. Pour être juste un débat organisé par les pouvoirs publics devrait être équilibré et les options diverses disposer de moyens comparables. Cet équilibre n'est manifestement pas respecté. Aucune alternative (comme le maintien de la situation actuelle en attendant des solutions plus fiables) n'est mise au débat.

Enfin sur ce sujet quelle alternative économique assurant des revenus au même niveau est-elle proposée par les pouvoirs publics aux populations locales sur un territoire qui souffre et perd de la population d'année en année ? Les habitants sont-ils encore en capacité de critiquer un tel projet apportant une telle manne financière ? La question de « l'achat des consciences » doit être posée. ■

C O N C L U S I O N

Le Mouvement Familial, qui ne dispose pas de compétences particulières (et notamment scientifiques) pour prendre position sur la pertinence du projet Cigéo, émet un avis très réservé eu égard à l'hypothèque que constitue cet enfouissement imposé aux générations futures.

